

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre le Bureau Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 3 novembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 13 Présents : 11 Absents excusés : 2 Absents : 0 Votants : 11
------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; M. CHEVALLIER Jérémy ; DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. NERBUSSON Joël ; M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES : M. AUBRUN Thomas ; Mme BAUDELLOT Chantal.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : M. JOZEAU Jacky.

PROGRAMME RE-RESOURCES ACTIONS 2024 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

En 2024, le SEVT entame la cinquième année du programme d'actions Re-Resources Thouarsais/Seneuil, afin de poursuivre les démarches de protection de la qualité de l'eau mises en place sur ces territoires.

Les montants sont en € HT.

	Montant prévisionnel 2024	Agence de l'eau Loire-Bretagne		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine		Conseil Départemental des Deux-Sèvres		Autofinancement SEVT / SVL
		Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	
Axe 1 Couvrir les sols	16 750,00 €	50%	8 375,00 €	10%	1 675,00 €	0%	0,00 €	6 700,00 €
Axe 2 Diversifier les assolements	6 000,00 €	50%	3 000,00 €	10%	600,00 €	0%	0,00 €	2 400,00 €
Axe 3 Consolider les élevages de ruminants en améliorant leur autonomie	29 000,00 €	50%	7 556,00 € <i>plafonné</i>	10%	350,00 €	0%	0,00 €	21 094,00 €
Axe 4 Favoriser les changements de pratiques et de systèmes	6 080,00 €	50%	3 040,00 €	10%	608,00 €	0%	0,00 €	2 432,00 €
Axe 5 Protéger les zones sensibles								
<i>Veille foncière</i>	3 000,00 €	50%	1 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	1 500,00 €
<i>Acquisitions foncières</i>	100 000,00 €	50%	50 000,00 €	10%	10 000,00 €	20%	20 000,00 €	20 000,00 €
<i>Travaux sur les gouffres</i>	40 000 €	50 %	20 000 €	0%	0,00 €	20%	8 000,00 €	12 000,00 €
<i>Aménagement foncier Lutineaux (marché de géomètre)</i>	242 895,25 €	50 %	121 447,75 €	0 %	0,00 €	25%	60 723,75 €	60 723,75 €
<i>Etude fonctionnement champ captant Seneuil</i>	30 000 €	50 %	15 000,00 €	10 %	3 000,00 €	0 %	0,00 €	12 000,00 €
Axe 6 Communication	18 000,00 €	60%	10 800,00 €	20%	3 600,00 €	0%	0,00 €	3 600,00 €
Axe 8 Suivre la qualité de l'eau	14 000,00 €	50%	7 000,00 €	10%	1 400,00 €	0%	0,00 €	5 600,00 €
TOTAL	505 725,25 €		247 718,75 €		21 233,00 €		88 723,75 €	148 049,75 €

Les montants pour les acquisitions foncières, l'étude relative à l'amélioration du champ captant de Seneuil et les travaux sur les gouffres sont donnés à titre indicatif. Des demandes spécifiques plus précises concernant ces dossiers seront faites ultérieurement auprès des financeurs (les pourcentages de financements prévisionnels pourront être différents de ceux indiqués dans le tableau).

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter auprès des partenaires financiers une participation aux actions de l'année 2024.

- Vu l'exposé du Président ;

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter auprès des partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres une participation financière pour les actions 2024 du programme Re-Sources des bassins d'alimentation des captages du Thouarsais et de Seneuil.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.



